

Tendances régionales

de l'**emploi**, du **marché du travail**
et de la **formation** en **Midi-Pyrénées**

GFE

17

Dans les domaines

Hôtellerie, Restauration, Tourisme
Sports, Animation socioculturelle
Loisirs



Fonds social européen

Contrat de plan Etat-Région 2000 - 2006



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Novembre 2006

Dossier réalisé par :

Quentin Ginestoux

Emmanuelle Solle



Glossaire

Emploi

Les informations sur l'emploi concernent **la population active occupée**.

Elle regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi.

La population active occupée au sens du recensement comprend les personnes qui déclarent :

- > exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- > aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- > être apprenti, stagiaire rémunéré... ;
- > être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

La mesure de la population active occupée peut s'effectuer au lieu de résidence ou au lieu de travail. Nous avons privilégié la mesure au lieu de travail chaque fois que cela était possible.

Les données relatives aux salariés relèvent du champ Assédic c'est-à-dire hors agriculture et hors établissements publics. Le comptage s'effectue au 31 décembre de chaque année.

Marché du travail

Les demandeurs d'emploi sont les demandeurs de catégorie 1 et 6 présents dans les fichiers Anpe au 31 mars des dates étudiées.

- > Catégorie 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
- > Catégorie 6 : personnes restant inscrites à l'Anpe, non immédiatement disponibles (déclarant avoir travaillé plus de 78 h. le mois précédent) et recherchant un emploi à durée indéterminée à temps plein

L'analyse de la demande d'emploi est basée sur les demandes d'emploi en fin de mois – Defm (statistiques de stock).

Les offres d'emploi sont les offres enregistrées par l'Anpe au cours de l'année étudiée, elles ne représentent qu'une partie des offres d'emploi totales.

Le taux de tension est le rapport entre les offres d'emploi enregistrées et les demandes d'emploi enregistrées (statistiques de flux).

Formation

Les éléments sur la formation concernent uniquement la formation professionnelle et ne tiennent pas compte de la formation générale.

La formation professionnelle initiale rassemble :

- > la voie scolaire sous tutelle des Ministères de l'Education nationale, de l'Agriculture, des Affaires sanitaires et sociales et prend en compte les diplômes de niveaux V à III (hors DUT et les licences professionnelles) ;
- > l'apprentissage, tous niveaux confondus (y compris niveaux II et I). Les apprentis qui suivent leur formation sur des sites délocalisés sont comptabilisés dans l'établissement auxquels ces sites sont rattachés.

1 - L'emploi

Sources : Insee, Recensement général de la population 1999.

Assédic, 2001 et 2005.

Répartition des actifs occupés par département en 1999

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Total	
Patrons de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés	6 %	12 %	28 %	5 %	11 %	21 %	9 %	8 %	1 255	100 %
Serveurs et commis de restaurant ou de café	4 %	10 %	47 %	6 %	6 %	12 %	9 %	6 %	11 335	100 %
Animateurs socioculturels et de loisirs	7 %	7 %	49 %	6 %	5 %	8 %	13 %	6 %	5 721	100 %
Employés de l'hôtellerie	6 %	12 %	34 %	4 %	6 %	28 %	8 %	3 %	2 943	100 %
Patrons de petit café, café-tabac	7 %	20 %	27 %	7 %	6 %	14 %	10 %	9 %	1 092	100 %
Agents et hôtesses d'accueil et d'information	4 %	8 %	59 %	3 %	4 %	10 %	8 %	5 %	1 569	100 %
Patrons de petit restaurant, café-restaurant	7 %	15 %	34 %	7 %	10 %	8 %	10 %	8 %	3 429	100 %
Patrons de petit hôtel, hôtel-restaurant	5 %	15 %	14 %	7 %	16 %	33 %	6 %	4 %	1 394	100 %
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	7 %	9 %	47 %	5 %	8 %	18 %	5 %	1 %	479	100 %
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	6 %	7 %	42 %	5 %	4 %	20 %	12 %	5 %	3 207	100 %
Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés	6 %	10 %	39 %	.	.	26 %	6 %	13 %	124	100 %
Maîtres d'hôtel (non cadres)	2 %	3 %	63 %	5 %	6 %	7 %	7 %	7 %	665	100 %
Interprètes, traducteurs (salariés ou indépendants)	4 %	8 %	60 %	6 %	3 %	7 %	8 %	4 %	287	100 %
Standardistes, téléphonistes	2 %	10 %	63 %	4 %	1 %	4 %	9 %	8 %	721	100 %
Agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)	5 %	2 %	56 %	6 %	9 %	11 %	7 %	4 %	499	100 %
Maîtrise du hall et des étages (hôtellerie)	3 %	3 %	54 %	5 %	5 %	21 %	3 %	6 %	511	100 %
Patrons de petit café associé à une autre activité	.	.	.	100 %	4	100 %
Total	5 %	10 %	43 %	5 %	7 %	14 %	9 %	6 %	35 235	100 %
Total des actifs occupés du domaine	1 907	3 446	15 288	1 910	2 327	4 995	3 324	2 038	35 235	

Répartition des salariés selon les principaux secteurs d'activité par département en 2005 et évolution

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Total
Hôtels et restaurants	1 385	2 712	15 538	1 263	1 647	3 534	2 518	1 553	30 150
Activités liées au sport	137	231	1 747	209	100	330	513	315	3 582
Activités récréatives	59	85	368	116	88	173	62	32	983
Total	1 581	3 028	17 653	1 588	1 835	4 037	3 093	1 900	34 715
Evolution 2001/2005	+ 20 %	+ 18 %	+ 13 %	+ 5 %	+ 4 %	+ 12 %	+ 12 %	+ 16 %	+ 13 %

Répartition des actifs occupés par classe d'âge en 1999

	Moins de 25 ans	25 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus	Total	
Patrons de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés	1 %	29 %	35 %	35 %	1 255	100 %
Serveurs et commis de restaurant ou de café	29 %	47 %	16 %	8 %	11 335	100 %
Employés de l'hôtellerie	9 %	46 %	27 %	18 %	2 943	100 %
Animateurs socioculturels et de loisirs	16 %	58 %	17 %	9 %	5 721	100 %
Patrons de petit restaurant, café-restaurant	2 %	41 %	35 %	22 %	3 429	100 %
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	9 %	58 %	23 %	10 %	3 207	100 %
Agents et hôtesse d'accompagnement (transports, tourisme)	19 %	58 %	11 %	13 %	499	100 %
Patrons de petit café, café-tabac	1 %	28 %	28 %	42 %	1 092	100 %
Maîtres d'hôtel (non cadres)	9 %	65 %	17 %	9 %	665	100 %
Patrons de petit hôtel, hôtel-restaurant	1 %	21 %	33 %	45 %	1 394	100 %
Agents et hôtesse d'accueil et d'information	12 %	56 %	21 %	11 %	1 569	100 %
Maîtrise du hall et des étages (hôtellerie)	4 %	57 %	24 %	16 %	511	100 %
Standardistes, téléphonistes	5 %	48 %	26 %	21 %	721	100 %
Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés	3 %	26 %	39 %	32 %	124	100 %
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	.	52 %	27 %	21 %	479	100 %
Interprètes, traducteurs (salariés ou indépendants)	.	56 %	26 %	17 %	287	100 %
Patrons de petit café associé à une autre activité	.	.	.	100 %	4	100 %
Total	15 %	48 %	22 %	15 %	35 235	100 %
Total des actifs occupés du domaine	5 244	16 879	7 769	5 343	35 235	

Répartition des actifs occupés par diplôme en 1999

	Aucun diplôme	CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, BP, BT	BTS, DUT, Univ. 1er cycle	Université 2e et 3e cycle, Ing, Gde école	Total	
Patrons de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés	8 %	22 %	41 %	20 %	6 %	3 %	1 255	100 %
Serveurs et commis de restaurant ou de café	18 %	18 %	41 %	16 %	5 %	2 %	11 335	100 %
Animateurs socioculturels et de loisirs	5 %	11 %	19 %	31 %	19 %	15 %	5 721	100 %
Employés de l'hôtellerie	18 %	23 %	34 %	14 %	8 %	3 %	2 943	100 %
Patrons de petit restaurant, café-restaurant	11 %	21 %	39 %	17 %	8 %	4 %	3 429	100 %
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	3 %	12 %	16 %	38 %	19 %	12 %	3 207	100 %
Maîtrise du hall et des étages (hôtellerie)	3 %	13 %	19 %	32 %	22 %	12 %	511	100 %
Agents et hôtesses d'accueil et d'information	7 %	14 %	25 %	30 %	18 %	6 %	1 569	100 %
Maîtres d'hôtel (non cadres)	6 %	8 %	56 %	19 %	9 %	2 %	665	100 %
Standardistes, téléphonistes	6 %	19 %	39 %	21 %	11 %	3 %	721	100 %
Agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)	5 %	13 %	15 %	28 %	23 %	16 %	499	100 %
Patrons de petit café, café-tabac	12 %	36 %	36 %	9 %	4 %	2 %	1 092	100 %
Patrons de petit hôtel, hôtel-restaurant	7 %	24 %	34 %	20 %	9 %	5 %	1 394	100 %
Interprètes, traducteurs (salariés ou indépendants)	3 %	6 %	7 %	14 %	17 %	54 %	287	100 %
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	4 %	7 %	23 %	30 %	22 %	13 %	479	100 %
Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés	3 %	13 %	26 %	32 %	19 %	6 %	124	100 %
Patrons de petit café associé à une autre activité	.	100 %	4	100 %
Total	11 %	17 %	32 %	22 %	11 %	7 %	35 235	100 %
Total des actifs occupés du domaine	3 906	6 040	11 345	7 717	3 897	2 330	35 235	

2 - Le marché du travail

Sources : Drtefp, 2003, 2004, 2005 et 2006.

Le respect du secret statistique impose de masquer les valeurs inférieures à 5 pour les individus et à 3 pour les entreprises : nd (non donné).

2.1 - Les demandeurs d'emploi au 31 Mars 2006

Répartition des demandeurs d'emploi par département

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Total
Exploitant hôtel	12 %	12 %	28 %	4 %	4 %	12 %	12 %	16 %	25
Employé polyvalent de restauration	5 %	4 %	62 %	3 %	4 %	9 %	8 %	5 %	472
Serveur en restauration	6 %	8 %	42 %	4 %	8 %	12 %	11 %	9 %	978
Exploitant de restaurant	9 %	3 %	58 %	4 %	2 %	8 %	9 %	7 %	109
Agent d'accueil	5 %	5 %	58 %	3 %	5 %	7 %	11 %	7 %	1 427
Employé d'étage	5 %	11 %	30 %	4 %	10 %	24 %	8 %	7 %	349
Barman	4 %	4 %	50 %	5 %	7 %	14 %	10 %	7 %	254
Employé de café, bar brasserie	5 %	10 %	45 %	5 %	8 %	9 %	12 %	7 %	220
Animateur généraliste de loisirs	9 %	5 %	51 %	5 %	5 %	7 %	14 %	6 %	1 190
Réceptionniste en établissement hôtelier	6 %	6 %	42 %	4 %	9 %	19 %	9 %	5 %	308
Directeur d'hébergement	6 %	12 %	43 %	3 %	11 %	12 %	7 %	7 %	184
Exploitant de café, bar brasserie	3 %	5 %	59 %	3 %	5 %	8 %	7 %	8 %	96
Animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques	7 %	6 %	50 %	7 %	4 %	6 %	13 %	6 %	590
Responsable de restauration de collectivité	4 %	3 %	45 %	9 %	7 %	13 %	12 %	6 %	67
Maître hôtel	1 %	5 %	61 %	5 %	7 %	10 %	7 %	4 %	82
Professionnel activités sportives	2 %	2 %	41 %	2 %	10 %	10 %	29 %	2 %	41
Gouvernant en établissement hôtelier	.	3 %	76 %	.	10 %	3 %	3 %	3 %	29
Animateur spécialiste activités sportives	7 %	7 %	47 %	5 %	7 %	9 %	11 %	8 %	825

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Total
Directeur de restaurant	4 %	5 %	68 %	3 %	8 %	4 %	5 %	3 %	152
Traducteur, interprète	2 %	1 %	64 %	4 %	7 %	4 %	11 %	7 %	163
Accompagnateur tourisme	8 %	8 %	57 %	4 %	8 %	5 %	7 %	4 %	185
Sommelier	10 %	.	62 %	5 %	.	10 %	10 %	5 %	21
Personnel navigant commercial de l'aviation civile	2 %	4 %	76 %	2 %	2 %	5 %	7 %	3 %	128
Technicien de production du tourisme	5 %	6 %	74 %	4 %	.	3 %	5 %	3 %	78
Chef de réception	.	.	63 %	.	5 %	11 %	11 %	11 %	19
Exploitant équipement de loisirs et de sport	.	5 %	32 %	11 %	.	5 %	32 %	16 %	19
Concierge d'hôtel
Employé du hall	.	.	50 %	.	17 %	.	33 %	.	6
Employé des jeux	.	.	40 %	.	40 %	20 %	.	.	5
Total	6 %	6 %	51 %	4 %	6 %	9 %	11 %	7 %	8 022

Répartition des demandeurs d'emploi par classe d'âge

	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Réceptionniste en établissement hôtelier	17 %	21 %	52 %	9 %	308
Serveur en restauration	39 %	24 %	32 %	5 %	978
Accompagnateur tourisme	16 %	26 %	50 %	8 %	185
Agent d'accueil	17 %	17 %	51 %	15 %	1 427
Animateur généraliste de loisirs	31 %	29 %	37 %	3 %	1 190
Animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques	12 %	26 %	55 %	8 %	590
Technicien de production du tourisme	15 %	23 %	54 %	8 %	78
Employé polyvalent de restauration	28 %	17 %	47 %	8 %	472
Barman	27 %	21 %	46 %	6 %	254
Animateur spécialiste activités sportives	17 %	28 %	50 %	5 %	825
Personnel navigant commercial de l'aviation civile	29 %	38 %	30 %	3 %	128
Employé d'étage	14 %	13 %	60 %	13 %	349
Employé de café, bar brasserie	30 %	17 %	46 %	6 %	220
Traducteur, interprète	6 %	22 %	61 %	12 %	163
Directeur d'hébergement	3 %	9 %	70 %	19 %	184
Responsable de restauration de collectivité	3 %	7 %	75 %	15 %	67
Professionnel activités sportives	44 %	20 %	29 %	7 %	41
Exploitant de café, bar brasserie	4 %	14 %	68 %	15 %	96
Maître hôtel	4 %	20 %	67 %	10 %	82
Exploitant de restaurant	4 %	15 %	66 %	16 %	109
Sommelier	14 %	24 %	52 %	10 %	21
Employé du hall	50 %	.	50 %	.	6
Gouvernant en établissement hôtelier	7 %	7 %	62 %	24 %	29
Chef de réception	26 %	16 %	53 %	5 %	19

	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Directeur de restaurant	1 %	9 %	70 %	20 %	152
Employé des jeux	20 %	40 %	40 %	.	5
Exploitant équipement de loisirs et de sport	16 %	21 %	53 %	11 %	19
Exploitant hôtel	4 %	8 %	72 %	16 %	25
Concierge d'hôtel
Total	21 %	22 %	48 %	9 %	8 022

Répartition des demandeurs d'emploi par niveau de diplôme

	1er cycle, 2e cycle (VI)	CEP, SES (V bis)	BEPC, CAP, BEP (V)	Bac, BP, BT (IV)	Bac +2 (III)	Bac +3 ou +4 (I et II)	NR	Total
Exploitant hôtel	.	.	36 %	40 %	12 %	12 %	.	25
Employé polyvalent de restauration	13 %	14 %	47 %	18 %	5 %	2 %	0 %	472
Serveur en restauration	8 %	11 %	53 %	22 %	4 %	2 %	0 %	978
Exploitant de restaurant	10 %	6 %	38 %	25 %	15 %	7 %	.	109
Agent d'accueil	5 %	8 %	36 %	31 %	13 %	6 %	0 %	1 427
Employé d'étage	31 %	15 %	39 %	9 %	3 %	3 %	0 %	349
Barman	9 %	12 %	47 %	24 %	6 %	1 %	.	254
Employé de café, bar brasserie	9 %	12 %	51 %	21 %	4 %	2 %	0 %	220
Animateur généraliste de loisirs	2 %	6 %	31 %	37 %	14 %	10 %	0 %	1 190
Réceptionniste en établissement hôtelier	2 %	4 %	19 %	33 %	29 %	13 %	.	308
Directeur d'hébergement	4 %	1 %	22 %	29 %	27 %	17 %	1 %	184
Exploitant de café, bar brasserie	4 %	11 %	52 %	18 %	7 %	7 %	.	96
Animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques	2 %	3 %	23 %	33 %	19 %	20 %	.	590
Responsable de restauration de collectivité	1 %	1 %	36 %	25 %	25 %	10 %	.	67
Animateur spécialiste activités sportives	1 %	4 %	19 %	37 %	18 %	21 %	.	825
Technicien de production du tourisme	.	.	1 %	18 %	44 %	37 %	.	78
Employé du hall	17 %	17 %	50 %	17 %	.	.	.	6
Maître hôtel	2 %	2 %	45 %	27 %	17 %	6 %	.	82
Directeur de restaurant	4 %	7 %	34 %	26 %	17 %	11 %	1 %	152
Exploitant équipement de loisirs et de sport	.	5 %	21 %	32 %	5 %	37 %	.	19
Professionnel activités sportives	2 %	10 %	22 %	46 %	12 %	7 %	.	41

	1er cycle, 2e cycle (VI)	CEP, SES (V bis)	BEPC, CAP, BEP (V)	Bac, BP, BT (IV)	Bac +2 (III)	Bac +3 ou +4 (I et II)	NR	Total
Traducteur, interprète	1 %	.	2 %	15 %	9 %	73 %	.	163
Gouvernant en établissement hôtelier	.	3 %	48 %	24 %	24 %	.	.	29
Accompagnateur tourisme	.	1 %	6 %	28 %	31 %	34 %	.	185
Personnel navigant commercial de l'aviation civile	.	2 %	9 %	44 %	32 %	14 %	.	128
Employé des jeux	.	20 %	60 %	20 %	.	.	.	5
Sommelier	.	.	38 %	48 %	10 %	5 %	.	21
Conciergerie d'hôtel
Chef de réception	.	.	11 %	42 %	37 %	11 %	.	19
Total	5 %	7 %	33 %	29 %	14 %	11 %	0 %	8 022

2.2 - L'offre d'emploi enregistrée à l'Anpe en 2005

Répartition des offres d'emploi par département

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Total
Agent d'accueil	5 %	10 %	50 %	5 %	5 %	6 %	14 %	5 %	1 129
Employé d'étage	6 %	10 %	23 %	3 %	7 %	45 %	4 %	2 %	1 072
Serveur en restauration	5 %	10 %	34 %	5 %	8 %	22 %	11 %	5 %	3 111
Animateur généraliste de loisirs	11 %	9 %	47 %	2 %	4 %	8 %	10 %	7 %	2 549
Animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques	4 %	8 %	37 %	14 %	5 %	6 %	17 %	7 %	624
Animateur spécialiste activités sportives	8 %	12 %	24 %	9 %	15 %	11 %	15 %	7 %	492
Employé polyvalent de restauration	7 %	13 %	47 %	6 %	4 %	14 %	8 %	2 %	1 615
Employé de café, bar brasserie	8 %	13 %	29 %	2 %	8 %	25 %	11 %	6 %	351
Réceptionniste en établissement hôtelier	5 %	10 %	27 %	3 %	8 %	38 %	7 %	2 %	485
Barman	7 %	6 %	33 %	5 %	5 %	34 %	7 %	1 %	270
Responsable de restauration de collectivité	8 %	12 %	56 %	.	6 %	6 %	10 %	4 %	52
Directeur d'hébergement	2 %	13 %	40 %	2 %	.	38 %	2 %	4 %	53
Accompagnateur tourisme	29 %	35 %	8 %	6 %	8 %	6 %	4 %	4 %	49
Employé du hall	21 %	.	38 %	.	29 %	13 %	.	.	24
Employé des jeux	6 %	.	28 %	14 %	25 %	11 %	17 %	.	36
Maître hôtel	11 %	6 %	33 %	.	11 %	19 %	17 %	3 %	36
Directeur de restaurant	3 %	3 %	53 %	.	.	13 %	21 %	8 %	38
Exploitant de restaurant	11 %	.	67 %	.	11 %	.	11 %	.	9
Gouvernant en établissement hôtelier	.	5 %	23 %	.	9 %	50 %	9 %	5 %	22
Sommelier	.	60 %	40 %	5
Exploitant de café, bar brasserie	.	25 %	25 %	.	.	13 %	.	38 %	8
Exploitant équipement de loisirs et de sport	14 %	.	29 %	.	43 %	14 %	.	.	7

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Total
Traducteur, interprète	.	2 %	83 %	13 %	.	.	3 %	.	63
Technicien de production du tourisme	.	49 %	23 %	6 %	.	23 %	.	.	35
Exploitant hôtel	nd	nd
Conciergerie d'hôtel	.	.	50 %	.	25 %	25 %	.	.	4
Chef de réception	.	13 %	44 %	.	6 %	31 %	6 %	.	16
Personnel navigant commercial de l'aviation civile	.	.	100 %	30
Professionnel activités sportives	.	.	15 %	8 %	.	.	69 %	8 %	13
Total	7 %	10 %	39 %	5 %	6 %	18 %	10 %	5 %	12 199

Répartition des offres d'emploi par catégorie d'offre

	Offre < à 1 mois	Offre de 1 à 6 mois	Offre > à 6 mois	Total
Agent d'accueil	12 %	51 %	36 %	1 129
Employé d'étage	7 %	53 %	40 %	1 072
Serveur en restauration	9 %	35 %	56 %	3 111
Animateur généraliste de loisirs	15 %	57 %	29 %	2 549
Animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques	10 %	51 %	39 %	624
Animateur spécialiste activités sportives	4 %	65 %	30 %	492
Employé polyvalent de restauration	6 %	36 %	59 %	1 615
Employé de café, bar brasserie	7 %	41 %	53 %	351
Réceptionniste en établissement hôtelier	1 %	41 %	58 %	485
Barman	8 %	39 %	54 %	270
Responsable de restauration de collectivité	2 %	17 %	81 %	52
Traducteur, interprète	16 %	75 %	10 %	63
Accompagnateur tourisme	12 %	53 %	35 %	49
Technicien de production du tourisme	.	26 %	74 %	35
Employé du hall	.	50 %	50 %	24
Gouvernant en établissement hôtelier	.	23 %	77 %	22
Maître hôtel	3 %	22 %	75 %	36
Directeur d'hébergement	2 %	26 %	72 %	53
Employé des jeux	.	39 %	61 %	36
Exploitant hôtel	.	.	nd	nd
Exploitant de café, bar brasserie	.	63 %	38 %	8
Sommelier	.	20 %	80 %	5

	Offre < à 1 mois	Offre de 1 à 6 mois	Offre > à 6 mois	Total
Directeur de restaurant	.	11 %	89 %	38
Exploitant équipement de loisirs et de sport	.	43 %	57 %	7
Personnel navigant commercial de l'aviation civile	.	100 %	.	30
Exploitant de restaurant	.	.	100 %	9
Chef de réception	.	.	100 %	16
Concierge d'hôtel	.	.	100 %	4
Professionnel activités sportives	.	.	100 %	13
Total	9 %	45 %	45 %	12 199

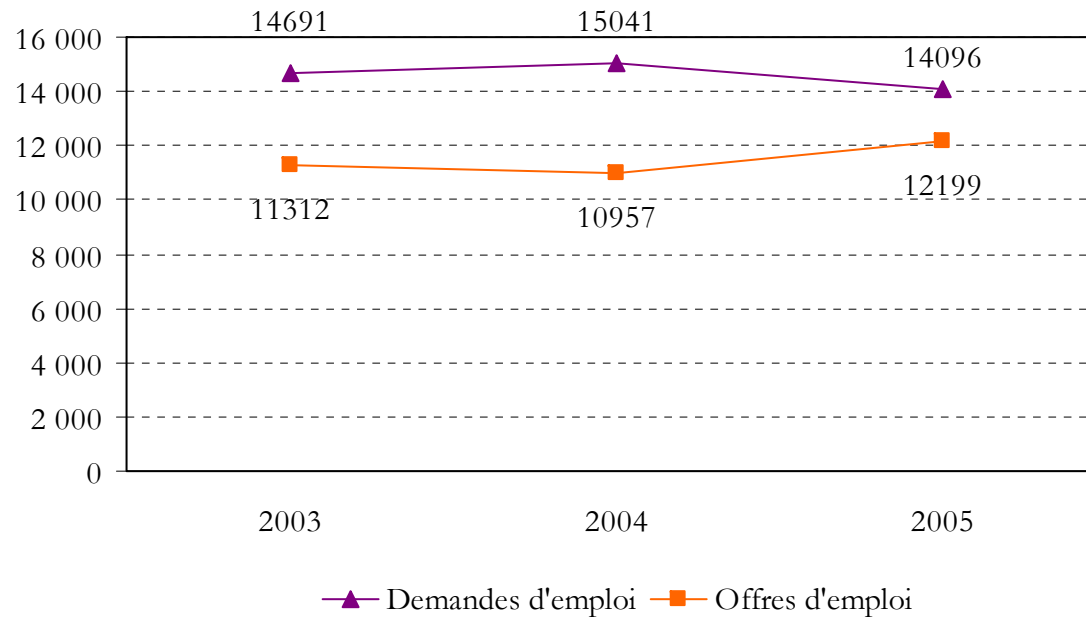
2.3 - Le taux de tension* en 2005

	Offres d'emploi enregistrées	Demandes d'emploi enregistrées	Taux de tension
Accompagnateur tourisme	49	317	0.15
Agent d'accueil	1 129	2 110	0.54
Animateur généraliste de loisirs	2 549	2 118	1.20
Animateur spécialiste activités sportives	492	1 354	0.36
Animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques	624	848	0.74
Barman	270	587	0.46
Chef de réception	16	38	0.42
Concierge d'hôtel	4	nd	nd
Directeur d'hébergement	53	297	0.18
Directeur de restaurant	38	191	0.20
Employé d'étage	1 072	681	1.57
Employé de café, bar brasserie	351	474	0.74
Employé des jeux	36	13	2.77
Employé du hall	24	8	3.00
Employé polyvalent de restauration	1 615	847	1.91
Exploitant de café, bar brasserie	8	118	0.07
Exploitant de restaurant	9	134	0.07
Exploitant hôtel	nd	31	nd
Exploitant équipement de loisirs et de sport	7	26	0.27
Gouvernant en établissement hôtelier	22	60	0.37
Maître hôtel	36	146	0.25

	Offres d'emploi enregistrées	Demandes d'emploi enregistrées	Taux de tension
Personnel navigant commercial de l'aviation civile	30	167	0.18
Professionnel activités sportives	13	68	0.19
Responsable de restauration de collectivité	52	86	0.60
Réceptionniste en établissement hôtelier	485	579	0.84
Serveur en restauration	3 111	2 426	1.28
Sommelier	5	40	0.13
Technicien de production du tourisme	35	120	0.29
Traducteur, interprète	63	208	0.30
Total	12 199	14 096	0.87

* Les difficultés de recrutement sont repérées par le taux de tension défini par le rapport entre le flux d'offres d'emploi et le flux de demandes d'emploi sur la même période. Par définition un taux de tension supérieur à 1, c'est-à-dire un excès d'offres par rapport à des demandes, matérialise des difficultés de recrutement. Cependant, ce ratio est le rapport entre deux flux dont l'un peut être considéré comme exhaustif (les demandes) et l'autre comme partiel (les offres d'emploi enregistrées à l'ANPE, couvrent en moyenne 30 à 40 % des offres du marché du travail, variable selon la période et le type d'emploi recherché). C'est pourquoi, le choix se porte souvent sur un seuil « critique » de 0,75, c'est-à-dire qu'un taux de tension supérieur à 0,75, pour un métier, peut traduire des difficultés de recrutement.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et d'offres d'emploi enregistrées à l'Anpe



3 - La formation initiale

Sources : Draf, Drass, Rectorat de Toulouse, Région Midi-Pyrénées.

Voie scolaire année 2005-2006 et apprentissage au 31 décembre 2004.

Effectifs d'apprentis (App.) et d'élèves (Sco.) en dernière année de formation par département

Niv	Diplôme	09		12		31		32		46		65		81		82		Total	
		App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.
IV	BAC PRO RESTAURATION	.	19	.	23	.	51	.	21	9	53	.	17	.	41	.	37	9	262
	BAC TECHNO HOTELLERIE	91	.	.	.	21	.	13	125
	BP BARMAN	8	8	.
	BP RESTAURANT	12	.	.	.	2	14	.
	BEES 1ER DEGRE OPTION METIERS DE LA FORME	13	13	.
	FC NIV4 CHEF RANG HOTELLERIE ACCOR	16	16
	FC NIV4 ASSIST. GOUVERNANTE HOTEL	12	12
	FC NIV4 RESTAURATION EUROP. ACCOR	12	12
	MC4 ACCUEIL-RECEPTION	8	16	7	8	23
	MC4 ORGANISATEUR DE RECEPTION	7	.	.	.	7
III	BTS ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES	.	24	.	.	.	24	31	79
	BTS HOTELLERIE, RESTAURATION OPTION B : ART CULINAIRE, ART DE LA TABLE ET DU SERVICE	14	35	14	35
	BTS HOTELLERIE, RESTAURATION OPTION A : MERCATIQUE ET GESTION HOTELIERE	36	36
	BTSA SERVICES EN ESPACE RURAL	24	7	7	24
	TH (NIV 3) ASSISTANT COMMERCIAL OPTION TOURISME	8	8	.

Niv	Diplôme	09		12		31		32		46		65		81		82		Total	
		App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.
V	BEP METIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HOTELLERIE	.	44	.	33	29	81	.	28	.	114	.	75	.	68	.	49	29	492
	BEPA ACTIVITES HIPPIQUES SPE ACCOMPAGNEMENT DE RANDONNEES EQUESTRES	.	.	.	19	19
	CAP RESTAURANT	5	7	17	8	51	.	11	11	15	6	7	12	21	.	18	6	145	50
	CAP AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	.	4	.	.	.	45	.	9	.	.	.	5	.	11	.	.	.	74
	CAP SERVICES EN BRASSERIE-CAFE	24	.	.	.	5	.	.	10	.	.	10	.	39	10
	CAP SERVICES HOTELIERS	4	4	.
	CAP CAFE BRASSERIE	1	1	.
	CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL	17	10	16	.	19	10	52
MC5 EMPLOYE BARMAN	16	16	.	
Total		5	98	17	83	185	434	21	109	38	225	15	170	21	127	28	92	330	1 338
Répartition des effectifs		0 %	6 %	1 %	5 %	11 %	26 %	1 %	7 %	2 %	13 %	1 %	10 %	1 %	8 %	2 %	6 %	100 %	

Attractivité des diplômés¹
(seuls les établissements publics sont pris en compte)

Niv	Diplôme	Places offertes	1ers vœux	Taux d'attractivité
III	BTS ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES	83	267	322
	BTS HÔTELLERIE RESTAURATION (1ÈRE ANNÉE COMMUNE)	68	157	231
	CM_NIV MISE A NIVEAU BTS HOTEL.RESTAUR.	24	139	579
IV	BAC PRO RESTAURATION	264	347	131
	BAC TECHNO HÔTELLERIE	60	56	93
V	BEP MÉTIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE	507	699	138
	CAP AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	72	109	151
	CAP RESTAURANT	72	59	82
	CAP SERVICES EN BRASSERIE-CAFÉ	12	7	58
	CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL	24	37	154
Total du domaine		1 186	1 877	158

¹ Le taux d'attractivité est le rapport entre le nombre de 1ers vœux exprimés par les élèves sur le nombre de places offertes pour une formation donnée. Il permet de mesurer le degré de sélection de la formation.

Taux de remplissage² pour la voie scolaire

Niv	Diplôme	Effectifs en formation	Capacité d'accueil	Taux de remplissage
III	BTS ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES	81	83	98
	BTS HOTELLERIE RESTAURATION (1ERE ANNEE COMMUNE)	68	68	100
	CM_NIV MISE A NIVEAU BTS HOTEL.RESTAUR.	25	24	104
IV	BAC PRO RESTAURATION	247	264	94
V	BEP METIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HOTELLERIE	502	507	99
	CAP AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	65	72	90
	CAP RESTAURANT	63	72	88
	CAP SERVICES EN BRASSERIE-CAFE	7	12	58
	CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL	24	24	100

² Le taux de remplissage est le rapport entre le nombre d'inscrits et la capacité d'accueil pour cette formation.

En téléchargement sur le site

www.cariforef-mp.asso.fr

GFE

01	Agriculture
03	Bâtiment gros œuvre, Génie civil, Extraction
04	Bâtiment : équipements & finitions
05	Structures métalliques, Travail des métaux, Fonderie
06	Mécanique, Automatismes
07	Electricité, Electrotechnique, Electronique
08	Travail des matériaux, Industries de process, Laboratoire
09	Production alimentaire, Cuisine
10	Textile, Habillement, Cuir
11	Travail du bois
12	Techniques graphiques, Impression
13	Transports, Conduite, Maintenance, Magasinage
14	Tertiaire de bureau, Tertiaire spécialisé
15	Commerce & distribution
16 e	Soins personnels
17	Hôtellerie, Restauration, Tourisme, Sports
18 A	Animation socioculturelle, Loisirs
18 B	Nettoyage, Assainissement
18 c	Environnement
18 c	Sécurité
19	Techniques de la communication, Média
20	Arts appliqués, Arts du spectacle